Notices nécrologiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **49 (1945)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Louis Laubscher

1885 - 1945

Le 16 février 1945 est décédé, après une longue maladie, supportée avec une stoïque résignation, Louis Laubscher, représentant et agent d'assurances, à Genève.

Bernois d'origine, né et élevé à La Chaux-de-Fonds, il quitta plus tard les montagnes pour se fixer à Lausanne et puis à Genève, dès 1920.

Très attaché au Jura, il fut dès 1933 un membre fidèle et assidu de la section genevoise de l'Emulation.

De caractère affable, toujours modeste, on pouvait compter sur lui en toutes circonstances et ceux qui l'on connu garderont de ce fervent jurassien le meilleur des souvenirs.

Ali Perrin

Le 15 août est décédé, dans sa 73e année, M. Ali Perrin, gérant retraité de la Banque cantonale de Berne, siège de Moutier.

Né à La Chaux-de-Fonds, M. Perrin y fit ses classes, puis commença là sa carrière bancaire. Il la continua à Berne où il devint un parfait bilingue, et compléta ses connaissances dans la branche. De sorte que lorsque la place de gérant de la Banque cantonale à Moutier fut mise au concours, en 1911, les autorités de cette institution n'hésitèrent pas à lui confier ce poste. Il le géra plus de vingt ans, et il y travailla avec une droiture, une compréhension des affaires et une affabilité de bon aloi, qui lui valurent l'estime et l'amitié des populations dans tout son rayon d'activité. Ce fut pendant sa gérance que fut érigé le beau bâtiment de la Banque cantonale à Moutier. Et si cette bâtisse fut une belle réussite on peut, en toute justice, lui en attribuer une bonne part du mérite.

Mais son travail professionnel ne suffisait pas à son besoin d'activité utile. Il cultiva la musique avec un tel succès que, jeune encore, il devint sergent-trompette de son bataillon neuchâtelois. En outre toutes les questions scientifiques et littéraires l'intéressaient. Il veillait à se documenter sur toutes choses. Il devint ainsi un autodidacte remarquable, avec lequel on avait plaisir à converser. Et comme il avait l'esprit vif, alerte et malicieux, le temps passait agréablement en sa compagnie. Il est donc bien naturel qu'il ait été un fidèle émulateur.

En outre, et ceci est essentiel, M. Perrin était un grand cœur.

M. Perrin était un bon, un excellent citoyen. Sa mémoire restera honorée à Moutier et dans la région.

J. C.

Arthur Gutzwiller

Mercredi 12 septembre, par un bel après-midi d'été, une nombreuse assistance rendait un dernier hommage à M. Arthur Gutzwiller brusquement emporté par une crise cardiaque, le dimanche 9 septembre, à l'âge de 74 ans. La veille encore, il remplissait les devoirs que récalmaient de lui ses fonctions d'officier d'état civil, charge dont il était investi depuis 1915, pour l'arrondissement de Court et Sorvilier.

Arthur Gutzwiller fréquenta l'école secondaire de Moutier, puis l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier. Après quelques stages dans différentes usines, il fut appelé à un poste important à la Direction de la fabrique Hänni. Possédant de solides connaissances dans la branche horlogère, il y rendit d'éminents services jusqu'en 1926, date à laquelle il prit une retraite bien méritée. En dehors de ses occupations professionnelles, il s'intéressa dans une large mesure aux activités de la communauté. Il fut maire de Court de 1921 à 1925, présida la commission d'école de 1926 à 1932, de même que la Société Coopérative de Consommation. Abstinent convaincu, il fit, pendant de nombreuses années, partie de la section de la Croix-Bleue, qu'il présida jusqu'à son dernier jour. Il visitait les malades et leur apportait les paroles d'encouragement que lui dictaient son âme chrétienne et son cœur généreux.

Arthur Gutzwiller fut un homme de bien dans toute l'acception du terme. La population de Court toute entière conservera de ce citoyen serviable et intègre un inoubliable souvenir.

Que la terre lui soit légère !

Henri Charpié

1877 - 1944

Le 19 juillet 1944 est décédé, à Lausanne, M. Henri Charpié, fonctionnaire C.F.F. retraité.

Né à Malleray en 1877, originaire de Bévilard, il suivit les écoles primaires de Malleray et Sonvilier et entra, ses écoles terminées, à la Cie du Jura-Simplon à Berne, comme commis. Il passa ensuite aux C.F.F. au moment du rachat de cette compagnie. Par sa persévérance au travail et ses connaissances acquises, Henri Charpié était arrivé à une belle situation à la Direction commerciale des Chemins de fer fédéraux. Appelé souvent à l'étranger pour des questions internationales de tarifs, il avait grand plaisir à raconter ses longues randonnées en chemin de fer. Il avait assisté, entre autres, à la création du Simplon-Orient-Express, comme délégué suisse. Depuis juin 1891 à août 1893, il fit un stage à la gare de Sonvilier, ce qui fait qu'il a été plus de 50 ans au service des chemins de fer.

Membre de la Société jurassienne d'Emulation depuis 1920, venu à Lausanne en 1942, où il devait, semble-t-il, jouir d'une retraite bien méritée, Henri Charpié a toujours été un membre très attaché et suivait de près tout ce qui avait trait à notre société. Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier sa droiture et sa modestie.

A. R.

Gustave Capitaine

A Porrentruy, le 18 octobre 1945 au matin, la nouvelle de la mort de Gustave Capitaine jetait la consternation dans toute la population. On le savait un peu fléchi sous le poids des ans, mais on ne s'attendait pas à une fin aussi brusque, emporté par une attaque foudroyante. Tant il était connu, ce fut pour ainsi dire, le deuil de tout Porrentruy, auquel s'associait une grande phalange de nos Ajoulots.

Retracer la vie de ce grand citoyen prendrait plusieurs pages de notre volume, aussi nous abrégerons en relatant les points les plus saillants de cet homme de bien. Quoique originaire de Roches près de Moutier, où il fit ses études primaires et trois années d'école secondaire, avec ce petit bagage d'étude il vint à Porren-

truy comme clerc d'avocat, à l'étude Gobat, en 1879. Puis deux ans après il fut nommé commis-greffier au tribunal de Porrentruy. Cet emploi le stabilisa dans la cité bruntrutaine et où commença sa carrière d'Ajoulot, ce coin de pays qu'il adorait du fond du cœur et s'y installait pour toujours.

Gustave Capitaine, à la carrure d'un grand et bel homme, était un sportif né, et il s'adonnait tout spécialement et avec un entrain de tous ses instants, à l'art de la gymnastique. Il recruta et fonda des sections dans tous les coins de notre district et il conduisit sa fédérale de Porrentruy aux honneurs de nos fêtes fédérales, cantonales et étrangères. Il fonctionna en qualité de juge et aussi président dans les fêtes cantonales et fédérales. De même en pays étrangers où il était des plus appréciés pour remplir ces fonctions, et d'une compétence des plus remarquables.

Homme d'ordre, de discipline et de courtoisie, il était très apprécié dans les rapports que l'on pouvait avoir avec lui. Il était l'ami surtout des sociétés de jeunes gens et de tous genres, qu'il soutenait de ses encouragements, de même que par son appui comme membre adhérent ou honoraire. Il assistait à toutes les fêtes, de la ville et de la campagne. A Porrentruy, généralement il en prenait la direction, en y mettant son grand talent d'organisateur. Toutes ces qualités lui valurent de devenir, en ville et en Ajoie, un homme de premier plan. Il fit partie des commissions les plus importantes, banques, administratives, etc. Ajoutons que le jour où la ville de Porrentruy organisa une police municipale, il fut appelé aux fonctions de commissaire. Là il sut faire preuve d'un doigté et d'un savoir-faire des plus qualifiés, dans toutes les directions de sa fonction. Il démissionna après une quinzaine d'années pour prendre la direction d'un bureau d'assurances qu'il sut administrer avec son talent habituel.

Toujours ardent, il resta à la tâche, jusqu'au moment où il eut passé la septantaine. Mais il n'abandonna aucune des sociétés dont il faisait partie. L'année avant sa mort, il assistait encore régulièrement, toutes les semaines, à la séance de la gymnastique des hommes. Comme aussi, il ne manqua jamais une séance politique du Parti libéral-radical de Porrentruy, où il fit partie des autorités de celui-ci de longues années.

Le défunt était surtout un sincère vis-à-vis de ses amis. Ce n'était pas un bavard, mais aimait se récréer dans une atmosphère où la distraction battait son plein. Il paraissait à peu près à toutes les soirées, bals, conférences, etc. En somme, il recherchait les occasions de voir ou d'apprécier quelque chose de nouveau. Nous, qui l'avons cotoyé fidèlement et bien longtemps, nous

garderons de cet homme de droiture, de ce brave citoyen, un souvenir ému. Et ils sont nombreux ceux qui s'associent à ce témoignage de reconnaissance d'un aussi digne citoyen.

J. B.

Jean Bussi

Le Noirmont

M. Jean Bussi, entrepreneur, né à Paris en 1876, s'est éteint au Noirmont, à l'âge de 69 ans, le 23 juillet 1945.

Son activité professionnelle fut débordante. Il consacra ses premières années aux travaux de la route de la Goule. Puis il s'occupa, pour ne citer que l'essentiel, de l'aménagement de l'usine électrique de la Goule, de l'installation des eaux dans son village d'élection, de la construction d'un tronçon ferroviaire Saignelégier-Glovelier, de l'érection du collège du Noirmont et de la construction de la *Villa Roc Montès*. On lui doit encore la construction de la route de Vautenaivre et une importante contribution aux travaux d'adduction d'eau aux Franches-Montagnes. On avait souvent recours à lui, ses avis et ses conseils portant la marque d'une riche expérience.

D'origine italienne, il avait acquis la bourgeoisie du Noirmont. Il fut membre du tribunal de commerce du canton de Berne, de la commission d'estimation de l'établissement d'assurance immobilière et de la commission de l'école secondaire.

Homme de conscience et de devoir, M. Bussi réunissait de belles qualités de cœur et d'esprit. Sa curiosité s'étendait à tous les domaines ; aussi goûtait-il fort la lectures des « Actes ». La Société d'Emulation perd l'un de ses bons membres.

André Beuchat

1905 - 1945

Le 30 mars 1945, en l'impressionnante et évocatrice journée du Vendredi-Saint, André Beuchat mourait à la clinique Salem, à Berne, où il avait été transporté quelques jours avant son décès. Un mal insidieux, qui fit des progrès rapides, l'enleva inopinément à l'affection des siens et de ses amis.

André Beuchat était né à Undervelier le 17 novembre 1905. Il n'avait donc que 39 ans quand il nous quitta.

Fils d'Henri Beuchat, secrétaire communal, officier d'état civil et sacristain, il fréquenta l'école primaire à Undervelier, dans ce site pittoresque, à l'entrée des gorges de Pichoux, puis l'Ecole de commerce à Delémont. Après quoi, il travailla à l'Intendance des impôts, du 22 mai au 31 août 1923, chez Me Châtelain, notaire à Delémont, du 1er octobre 1923 au 31 mai 1930, et à la Caisse hypothécaire du canton de Berne, du 10 juin 1930 jusqu'au 30 mars 1945, jour de sa mort.

Il avait épousé, le 17 octobre 1936, Mlle Hennemann, fille du meunier de Courfaivre. De cette union sont nés deux enfants, encore en bas âge.

Au comité de la Société jurassienne d'Emulation, à Berne, les collègues d'André Beuchat purent observer et apprécier l'aménité de son caractère, sa sérénité, sa courtoisie innée, son gai sourire, sa modestie, sa bienvaillance, sa serviabilité, son indéfectible amour du Jura, auquel il restait attaché par toutes les fibres de son être. André Beuchat était incapable d'une méchanceté.

Avec quel soin jaloux il administrait la caisse de notre section. Le 16 mars 1945, nous recevions encore, signée de sa main, une lettre dans laquelle il nous communiquait l'heureux résultat financier du concert organisé sous nos auspices au bénéfice du fonds de secours d'un régiment jurassien. Pour assurer la réussite de cette manifetation, André Beuchat se dépensa sans compter, avec une touchante abnégation. Le succès couronna ses efforts et il éprouva une joie manifeste.

La carrière de notre ami fut brève et modeste, mais utile. Pour être méritant, point n'est besoin de se signaler à l'attention de l'univers par des explois plus ou moins sensationnels, ni d'avoir sa photographie dans tous les journaux et dans toutes les revues. Celui qui, dans un rayon restreint, accomplit obscurément et sans bruit son devoir quotidien de chrétien et de citoyen, se montre bon et charitable, compréhensif et humain, celui-là peut aisément soutenir la comparaison et se mesurer avec les grands de ce monde qui rêvent de conquêtes planétaires et répandent sur l'humanité des ruines et des misères sans nom. André Beuchat, lui, n'était pas de ceux qui font plus de bruit que de fruit ; il a passé sa vie, trop courte hélas, en faisant le bien avec discrétion et sans la moindre prétention.

André Beuchat a été inhumé à Courfaivre le jour de Pâques 1945, dans l'après-midi, sous un ciel ensoleillé. Il y avait grande affluence ; on était venu de toute la région et de Berne rendre les derniers devoirs à un fidèle enfant du Jura. Au cimetière, nous adressâmes à notre ami un suprême adieu et nous exprimâmes

notre ardente sympathie et nos sentiments attristés à tous ceux que le brusque départ d'André Beuchat laisse dans l'affliction.

La mort d'André Beuchat nous rappelle une fois de plus la fragilité de la vie. L'homme est aujourd'hui, demain il a disparu.

Nous évoquerons souvent la figure sympathique, l'aimable silhouette du cher disparu. Nous lui garderons notre reconnaissance et notre affection par delà le tombeau.

14 mai 1945.

E. P.

Gaston Meyrat

1892 - 1945

Originaire de Saint-Imier, né aux Eplatures le 18 décembre 1892, Gaston Meyrat n'avait que 5 ans quand il perdit sa mère. Chétif et délicat de santé, il fut placé dans une famille de Nods, ce charmant petit village du district de Neuveville. L'air tonique du plateau et les soins dévoués que lui prodiguèrent ses parents adoptifs l'arrachèrent à la mort qui le menaçait. Il apprit à aimer et à travailler la terre. Son école primaire terminée, il s'en alla à Neuchâtel, où il fit un apprentissage dans un bureau privé. Puis il partit pour la Suisse orientale, où il se familiarisa avec la langue allemande. A l'âge de 16 ans, il subit avec succès un examen d'employé de gare et il entra au service de la Compagnie du Jura neuchâtelois. Après le rachat de cette compagnie, il fut occupé tour à tour dans l'exploitation et dans les services administratifs des Chemins de fer fédéraux, à Genève, Lausanne, Rorschach et à Cadenazzo. Chef de gare dans cette localité du Tessin, il y rencontra sa première épouse et c'est là que naquirent ses deux premiers enfants. Il revint à Lausanne, où il passa quelques années. Puis il entra au Département fédéral des postes et chemins de fer, où il exerça les fonctions de traducteur. Enfin, il passa à l'Office central des transports internationaux par chemins de fer, dont il devint le secrétaire-adjoint.

Travailleur, fonctionnaire intelligent et fort apprécié de ses supérieurs, Gaston Meyrat, spécialiste des questions ferroviaires, était sur le point d'achever, quand la mort nous le ravit, une thèse de doctorat, à la préparation de laquelle il consacrait avec persévérance et ténacité ses loisirs, ses soirées et souvent même une partie de la nuit.

Les épreuves ne lui furent point épargnées. Dans le canton du Tessin, il perdit un enfant, un autre est décédé à Berne à l'âge de

20 ans. Sa première femme mourut en 1930. En 1933, il eut le bonheur de reconstituer son foyer. Malade pendant près de deux ans, il a beaucoup souffert. Mais il resta courageux jusqu'à la fin.

De 1933 à 1937, il fut un membre dévoué du comité de la section de Berne. Homme de cœur serviable, toujours d'une humeur exquise, Gaston Meyrat était la bonté personnifiée. Il aimait passionnément son Jura, qu'il connaissait à fond. Il avait une prédilection pour les lacs de Neuchâtel et de Bienne, il était surtout attaché à la Montagne de Diesse et, chose digne de remarque et qui parle en sa faveur, à ma chère petite patrie des Franches-Montagnes.

Les derniers honneurs lui furent rendus le jeudi 8 novembre, dans la chapelle du Crématoire au cimetière de Bremgarten, à Berne. Notre section était représentée à la cérémonie ; Frédéric Boivin adressa au cher disparu un émouvant et suprême adieu.

Gaston Meyrat mérite d'être donné en exemple aux jeunes gens. Il a montré ce que peuvent réaliser le travail, la bonne conduite et la foi en Dieu.

E. P.

Jean Rossel

19 septembre 1884 - 6 avril 1944

Le lundi de Pâques, 10 avril 1944, par une belle journée de printemps, une nombreuse assistance composée de parents, d'anciens collègues et d'amis rendait au temple de Chailly sur Lausanne les derniers honneurs à cet excellent citoyen. Ce fut un jour de deuil pour le Jura.

Jean Rossel, fils de notre grand Virgile Rossel, avait obtenu son baccalauréat au gymnase de Berne dans la section littéraire. Il se destina au barreau, étudia dans les Universités de Berne et Lausanne, fit un excellent stage chez Me Charmillot, avocat à St-Imier, et obtint le 25 janvier 1908 à la Cour suprême du canton de Berne sa patente d'avocat bernois. La même année, la Cour l'appelait à son service en qualité de secrétaire français. Deux ans plus tard, le 26 novembre 1910, il faisait son entrée dans la magistrature, les électeurs du district de Courtelary l'ayant désigné à la présidence du tribunal de ce district. Il y siégea jusqu'en juillet 1919, entouré de quatre juges vénérables qui l'aidèrent dans sa tâche et qui lui tinrent tous fidèle compagnie jusqu'à son départ. Il profita de ces années de début dans la carrière pour couronner ses études universitaires par le grade de docteur en droit qui lui

décerna en 1913 l'Université de Berne sur présentation d'une thèse remarquable qui conserve aujourd'hui encore toute sa valeur sur : *La législation civile de la partie française de l'ancien évêché de Bâle.* En 1919, à l'occasion de la création d'un nouveau siège de juge à la Cour suprême, il se vit élu au tribunal cantonal ; dès ce moment, le Jura eut quatre représentants au sein de la plus haute autorité judiciaire du canton. Rossel siégea d'abord pendant plusieurs années à la Chambre pénale ; mais c'est à la Première Chambre civile que l'Assemblée fédérale vint le chercher, en 1932, pour l'élire comme juge fédéral en remplacement de son père, poste qu'il occupa jusqu'à fin décembre 1942. Il dut abandonner le travail prématurément, contraint par une santé chancelante.

Jean Rossel a donc parcouru tous les degrés de la magistrature judiciaire. Partout il a manifesté les mêmes traits de caractère. Constamment à la recherche de la vérité, il ne négligea aucune peine et aucun travail pour la découvrir. Ses enquêtes pénales révèlent ce souci de la précision du bon juge d'instruction ; ses rapports à la Cour une conscience scrupuleuse dans le choix de l'expression qui convient et dans l'étude fouillée de la jurisprudence et de la doctrine. Au Tribunal fédéral encore, il appliquait souvent ces vers de Boileau :

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

Magistrat intègre, d'une conduite exemplaire, vers la fin de sa carrière, il disait un jour à ses amis du Jura quel beau souvenir ses fonctions de juge lui ont laissé, surtout celles de juge de première instance.

Dans le domaine du droit, Jean Rossel s'est signalé en outre par une activité littéraire. Il a assumé avec un frère la continuation de l'œuvre de son père en publiant trois *éditions de poche du Code civil suisse et du Code des obligations,* éditions annotées qui rendent de grands services aux praticiens et aux étudiants. Il a revu et mis au point le *Manuel du Code des obligations,* 4e édition publiée par son père en 1920. Sa thèse, mentionnée plus haut, comporte une étude fouillée du droit privé dans l'ancien Evêché de Bâle. Le 29 octobre 1938, il a fait à la Société des Juristes bernois une conférence d'un grand intérêt au point de vue juridique et jurassien sur : *La fusion du droit jurassien et du droit bernois ou la législation française anciennement en vigueur dans le Jura bernois,* publiée dans la Revue de la Société des Juristes bernois, année 1939 pages 2 et suivantes.

Mais c'est peut-être comme Jurassien tout simplement que nous devons conserver de Jean Rossel le souvenir le plus lumineux. Il

avait compris de bonne heure que le Jura a une âme ; qu'il est une entité qui veut vivre et qu'il doit être aidé par ceux qui le peuvent. Se considérant comme le représentant officiel de son coin de terre dans les différentes magistratures cantonales et fédérales, il sut toujours revendiquer et faire valoir les droit du Jura, soit en faisant respecter sa langue contre l'emprise parfois inquiétante de la langue allemande dans certains districts jurassiens, soit en se mettant volontiers à la disposition des nombreux solliciteurs pour des renseignements de toute sorte. Que de fois nous l'avons entendu souhaiter ardemment une influence plus accusée du Jura. On conviendra que son mérite était d'autant plus grand qu'il n'avait pas passé sa jeunesse, ce temps où se forme le caractère, en terre jurassienne, alors que tant de Jurassiens qui ont connu le bonheur de l'enfance dans le Jura s'en détournent plus tard, lorsqu'ils l'ont quitté. D'une modestie extrême, il a servi sa petite patrie jusqu'à son dernier souffle. C'était un convaincu. On le voyait chaque année dans la famille jurassienne, aux assemblées générales de la Société d'Emulation. Il y prit plusieurs fois la parole, chaque fois pour dire son amour pour le petit pays que son père avait tant célébré. Il présida la section de Berne de la Société d'Emulation et écrivit de temps en temps dans les « Actes » (voir « Actes » 1936 p. 45 et suiv., *Joseph Stockmar et le Jura,* et « Actes » 1940-1941, Poésies p. 20, 36, 196).

A Courtelary, il parcourut avec joie tous les recoins de son district, affectionnant particulièrement les promenades à pied aux Prés d'Orvin et à Tramelan. Une fois parti, il revint toujours avec le même amour.

Il a passé sans bruit. Dans l'intimité d'un foyer chrétien et profondément uni, il a travaillé sans relâche, dans la mesure de ses moyens, au bien de notre cher Jura. Ses amis eurent la consolation de voir le drapeau du Jura s'incliner devant sa tombe. Ce fut le suprême hommage, celui, nous en sommes sûrs, qu'il aurait désiré.

Ct.

Henri Kramer

1883 - 1945

Le 27 juin 1945, quand le bruit se répandit comme une traînée de poudre que M. Kramer, imprimeur à Tavannes, venait de mourir, ce fut non seulement une stupeur générale, mais la tragique nouvelle jeta une véritable consternation dans le cercle étendu des amis du défunt.

Tels ces chênes au tronc robuste, aux racines puissantes, défiant les autans, il avait été abattu, foudroyé au lendemain d'un violent orage, comme si les éléments avaient voulu être complices d'une sournoise maladie.

La mort l'a ravi à l'affection des siens, dans toute la plénitude de sa force, en pleine maturité d'esprit et bénéficiant d'une solide expérience.

L'affliction ne touchait pas seulement ses très nombreux amis et connaissances, mais tout son personnel qui avait trouvé en M. Kramer un patron aimé et respecté, soucieux du bien-être matériel et moral de ses colalborateurs. Ne connaissant pas le mal dans son cœur, il ne pouvait le supporter chez autrui et cette belle âme souffrait des mesquineries et des petitesses humaines qu'il découvrait par sa profession.

M. Henri Kramer était né à Moutier, le 26 novembre 1883. Il passa sa jeunesse au chef-lieu, fréquentant l'Ecole secondaire, puis entrant en apprentissage à l'imprimerie Imhoff.

A vingt-quatre ans déjà, après avoir meublé son esprit et parfait ses connaissances professionnelles, il ouvrait une imprimerie à son propre compte à Malleray, puis fondait en septembre 1907 « Le Courrier de la Vallée de Tavannes ».

En 1910, l'entreprise s'installait à Tavannes. Le journal prenait un développement toujours plus grand, il paraissait bientôt trois fois par semaine.

L'imprimerie suivait le même essor grâce aux hautes qualités professionnelles de son chef. Ces mêmes qualités le feront accéder aux charges les plus importantes. Au moment de sa mort, il était président des imprimeurs jurassiens, vice-président des éditeurs de journaux, il fonctionnait également comme expert aux examens de fin d'apprentissage.

La vie de la cité ne le laissait pas indifférent et pendant plusieurs années, il fut membre des commissions scolaires primaire et secondaire de Tavannes.

Il fut membre fondateur de l'Association pour la défense économique de la Vallée de Tavannes dont il assumait la vice-présidence.

Il fit partie pendant 22 ans de la commission de banque de la Banque cantonale de Berne.

Emulateur fidèle, il assistait avec une joie toujours renouvelée aux assemblées de section ou jurassiennes.

Au terme d'une carrière si bien remplie on s'incline bien bas, car ce fut la carrière d'un homme droit, d'une intégrité absolue.

La mort a moissonné trop tôt, mais la semence demeure, et le souvenir de M. Kramer restera gravé dans le cœur de tous ceux qui ont pu apprécier les belles qualités de cet homme de bien.

R. L.

Xavier Petignat

Fonctionnaire aux douanes

Xavier Petignat naquit à Courgenay le 29 octobre 1869. Il suivit les classes de son village puis celles de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Muni de son certificat de maturité, il entra, en 1893, dans l'administration des douanes où il sut rapidement se faire apprécier. Après différents stages à Walshut, Porrentruy et Bâle, il revint à Porrentruy définitivement. Sa mise à la retraite lui fut accordée fin 1934, après quarante et un ans de bons et loyaux services.

Xavier Petignat fut un membre dévoué de la Société jurassienne d'Emulation. L'histoire de notre petit pays le passionnait. Il fit partie du comité d'initiative pour l'érecton d'un monument à Pierre Péquignat et composa une plaquette à la mémoire de son grand compatriote.

L'ami Xavier nous a quittés le 3 septembre 1945. Il laisse à ses nombreux amis, à ses collègues et concitoyens le souvenir d'un homme de foi, franc, dévoué et laborieux... J. Sch.

Louis Theurillat

1879 - 1945

Cet homme de bien était un des fondateurs et directeurs de la fabrique de pierres fines de La Rasse, aux portes de Porrentruy. Comme tel, il s'est distingué par sa sollicitude toujours en éveil à l'égard des ouvriers de cette entreprise de famille. La grande estime dont il jouissait auprès de ses concitoyens le désigna pour plusieurs postes d'honneur qu'il n'ambitionna jamais, et comme membre de différents comités et conseils : Grand Conseil, Fédération horlogère, Collège Saint-Charles, Conseil de paroisse, etc. Partout, Louis Theurillat s'est révélé un collaborateur avisé, sachant se faire apprécier en outre par son commerce agréable, sa fidélité à l'amitié, sa modestie et par une bonté de cœur et une générosité qui étaient, chez lui, comme une seconde nature. G. B.

Arthur Berlincourt

Ancien recteur

1873 - 1945

Homme de science, homme de caractère aux opinions fort arrêtées. Ses connaissances dans le domaine de la physique et des sciences naturelles étaient remarquables. Il était mathématicien et mycologue distingué. Une de ses passions était le jeu d'échecs. Il avait un tendre attachement aux choses de la nature et se plut durant des années à parcourir les pâturages de la Montagne de Diesse en compagnie de ses amis Gossin et Grosjean. Il cultivait avec soin sa petite vigne des Prés Guetins, qu'il vendit la veille de sa mort.

Il était né le 10 novembre 1873, à Prêles. Son père ayant été nommé instituteur à La Neuveville, c'est dans cette ville qu'Arthur Berlincourt suivit les écoles. Il poursuivit ses études à l'Ecole normale de Porrentruy. Diplômé, il enseigna sept ans à la Montagne du Droit de Sonvilier, puis fut nommé à Bienne, où il demeura quatre ans. C'est durant cette période qu'il fit son brevet secondaire. En 1904, il passait au Progymnase de La Neuveville en qualité de maître de mathématiques, de sciences naturelles, de dessin et de chant. En 1914, il succéda dans la charge de recteur à feu le professeur Meury. Il prit sa retraite en 1939, mais la guerre, qui éloignait de son poste le nouveau recteur, M. Maurice Mœckli, l'engagea à poursuivre son activité pendant toute une année.

A côté de son activité professionnelle, toujours remplie au plus près de sa conscience, il occupa diverses charges. Il fut près de trente ans caissier de la Coopérative de consommation. Il fut membre influent de la commission des apprentissages et s'occupa d'orientation professionnelle. Il fut membre du Conseil de paroisse. Tireur zélé, il rendit de grands services à la Société de tir de la ville. Il dirigea longtemps le Chœur d'église et le Chœur d'hommes « Union ».

Le soir de sa vie a été attristé par la perte d'un fils bien-aimé et par la maladie. Il a supporté avec courage de grandes souffrances.

La terre lui soit légère !

A. G.

Maurice Favre

Notaire

1887 - 1945

Il naquit à Cormoret où son père exploitait un comptoir d'horlogerie, fit ses classes dans son village natale puis au Progymnase de Saint-Imier et ses études au Gymnase de La Chaux-de-Fonds et à la Faculté de droit de l'Université de Berne.

Il pratiqua le notariat à Courtelary pendant 18 mois à peine et se serait fait une belle clientèle par son sérieux et son aménité s'il n'avait abandonné son étude pour reprendre, à la mort du notaire Weber, en juin 1912, les fonctions de secrétaire de préfecture et de conservateur du registre foncier qu'il assuma jusqu'à son décès.

Maurice Favre était si bien fait pour sa charge qu'il semblait faire corps avec elle. Consciencieux, très scrupuleux, attachant une grande importance à l'exactitude et à la ponctualité, n'aimant pas les luttes et les manifestations bruyantes ; plutôt réservé de nature, aimant le calme de son bureau, bienveillant, serviable et patient, il était le parfait fonctionnaire.

Les actes notariés qui passaient entre ses mains étaient toujours minutieusement et impartialement examinés.

Homme de bon conseil, il mit son expérience avertie au service de la collectivité en s'occupant avec intérêt de la chose publique ; pendant plus de 25 ans il siégea à la commission d'école, longtemps aussi à la commission d'assistance, au conseil de paroisse, au conseil d'administration de l'orphelinat du district et également à la commission d'examens des notaires.

Dans la famille comme dans la cité, Maurice Favre a été un homme de paix.

Ch.-D. V.

Henri Schaller

1879 - 1945

L'annonce du décès de M. Henri Schaller, à l'âge de 66 ans, a causé un unanime sentiment de regret et de consternation. En effet, on ne lui connaissait guère que des amis, qui appréciaient fort son contact.

Henri Schaller était une figure marquante de la vie delémon-

taine à laquelle il a été si longtemps mêlé et pour laquelle il a toujours donné le meilleur de lui-même. Il aimait sa bonne ville de Delémont et elle le lui rendait bien ; on comprendra cet attachement quand on saura qu'Henri Schaller y a consacré une si grande partie de sa vie. En effet, né à Delémont en 1879, il y faisait ses classes primaires, puis fréquentait le Progymnase et poursuivait ses études à l'Ecole normale de Porrentruy, qu'il devait quitter avec le diplôme d'instituteur. Mais, poussé par son grand désir d'étendre ses connaissances, nous le retrouvons à l'Université de Berne où il obtenait brillamment son diplôme de maître secondaire. C'est en cette qualité qu'il fut nommé à Bassecourt, puis appelé au Progymnase de Delémont. Entre temps, il fit un séjour en Angleterre afin de se familiariser avec la langue de ce pays, qu'il enseigna plus tard avec une véritable passion et, disons-le, un succès rarement égalé. Au Progymnase de Delémont, il n'avait pas tardé à se faire apprécier par la commission de surveillance et aimer des élèves ; lors du décès du regretté Auguste Juncker, il était tout désigné pour lui succéder à la direction de l'établissement, poste qu'il occupa pendant plusieurs années imprimant au Collège et au corps enseignant les belles qualités de son caractère et de son esprit. En même temps, il fut professeur d'anglais à l'Ecole de Commerce et maître de gymnastique à l'Ecole normale des institutrices. Finalement, il devait quitter la direction du Progymnase pour l'Ecole normale où, en plus de la gymnastique il enseigna le français et l'histoire. Il y a peu de temps, son état de santé devait le contraindre à prendre une retraite méritée, mais — hélas ! — dont il n'aura pas joui bien longtemps.

En plus de son activité professionnelle, Henri Schaller fit partie de la commission des moyens d'enseignement où il rendit d'éminents services à la cause de l'instruction publique. Il siégea également à la commission de surveillance de l'Ecole de Commerce avant d'accepter la tâche délicate de présider la commission du Progymnase. Musicien particulièrement doué, il consacra aussi une bonne partie de ses loisirs à la direction de sociétés artistiques qui lui doivent certainement d'avoir atteint un niveau musical aussi élevé : nous pensons d'abord à la Fanfare municipale qu'il dirigea durant plusieurs lustres, puis c'est l'Orchestre de la Ville qui bénéficia de ses réels talents de directeur. Enfin, il joua un rôle en vue au sein de la Fédération jurassienne de musique et fonctionna régulièrement comme membre du jury aux festivals de musique. Comme compositeur, Henri Schaller a attaché son nom à de brillantes marches qu'il composa pour diverses manifestations.

Tous ceux qui eurent le privilège d'approcher Henri Schaller ne pouvaient que l'apprécier. Plutôt modeste, cherchant à s'effacer, les qualités de son cœur et de son savoir n'en apparaissaient que plus grandes et plus belles ; juste, droit, conciliant, d'une éducation parfaite, il faisait rayonner dans son entourage la douceur et le charme qui se dégageaient de sa personne. Tous ses élèves et toutes ses élèves, ses amis, ses connaissances garderont de lui l'inoubliable souvenir d'un maître aimé et d'un homme de bien.

Henri Schaller méritait qu'on lui rende ce modeste et ultime hommage de reconnaissance et d'admiration, ayant exprimé le désir qu'aucun discours ne soit prononcé sur sa tombe. Que la terre lui soit légère !

A. S.

René Langel

1899 - 1945

Cinquième d'une famille de dix enfants, il naquit à Courtelary où il devait passer toute sa vie. Tout jeune il se familiarisa aux travaux de la campagne et de la scierie qu'exploitait son père. Ayant des dispositions pour l'étude, il fréquenta l'Ecole secondaire de Saint-Imier puis passa au Technicum de Bienne où il obtint le diplôme de la section administrative ; c'était pendant l'autre grande guerre, en ce temps où l'industrie florissante accaparait tous les jeunes qui se laissaient fasciner par la facilité avec laquelle ils gagnaient de l'argent. René Langel se laissa aussi prendre à ce miroir aux alouettes, mais cependant, dans ses heures de liberté, il continua de s'occuper de la partie commerciale de l'entreprise paternelle.

Lorsqu'en 1923 il fut nommé secrétaire-caissier de la Municipalité de Courtelary, ayant touché aux principales branches d'activité de notre population, il avait une solide préparation.

Pendant 22 ans il remplit ses fonctions à la satisfaction des quatre maires avec lesquels il travailla et ce avec une ponctualité et une intégrité que l'ensemble de la population se plaisait à reconnaître. Il alliait à un labeur toujours plus absorbant un grand dévouement à la chose publique ; il ne savait pas refuser — c'est parfois un tort — et on le mettait toujours davantage à contribution. Non seulement il faisait partie de presque toutes les commissions municipales, mais il était officier de l'état civil, fonctions qu'il exerça pendant vingt ans.

Sachant les difficultés de maints agriculteurs et petits artisans au moment de la crise agricole de l'entre-deux guerre, il prit l'initiative de la création à Courtelary d'une caisse Raiffeisen aux destinées de laquelle il présida jusqu'à sa mort. De même il fonda l'association des fonctionnaires communaux du district qu'il présida également.

René Langel qui était un fervent de la nature consacrait ses rares loisirs à la montagne.

Victime indirecte de la guerre et du surmenage qu'elle provoqua dans maintes chancelleries communales, quand il obtint et prit enfin des vacances, c'était trop tard. Alors qu'il partait pour un séjour de repos combien mérité, il fut terrassé en gare de Bienne par une attaque et mourut à l'hôpital dans la nuit du 30 avril.

Courtelary a perdu en lui un bon serviteur, ses enfants et son épouse un père et un mari exemplaire.

Ch.-D. V.

Joseph Hammel

1876-1945

Joseph Hammel, originaire de Petit-Lucelle fit ses classes et passa toute sa jeunesse à Porrentruy. Fils d'horloger, il fit, lui aussi, son apprentissage dans un des nombreux comptoirs qui étaient la particularité de notre région. Le métier d'horloger ayant comme toujours des hauts et des bas, Joseph Hammel se décida, à l'âge de 28 ans, de changer de profession.

Le 1er mars 1904, il débute, dans ses nouvelles fonctions d'agent de police de la ville de Porrentruy. Il fait preuve d'une ponctualité et d'une précision exemplaires dans l'exécution de sa tâche. Promu le 1er juillet 1912 au grade de sergent de ville, il sut s'imposer par sa tenue et sa conception de son devoir. Aussi, le 1er avril 1915 le conseil municipal de Porrentruy lui fait une fois de plus confiance et le nomme commissaire de police. Joseph Hammel s'acquittera de cette nouvelle charge avec la même conscience et le même zèle que nous lui avons connus dans ses fonctions subalternes. D'un caractère franc, parfois un peu dur, il sut montrer toutes les difficultés que son activité professionnelle lui occasionna surtout pendant les périodes de mobilisation où il avait la responsabilité d'assurer le logement des troupes stationnées à Porrentruy.

Malgré sa forte constitution, Joseph Hammel se sent fatigué par 40 ans d'activité au service de la commune de Porrentruy. Il aspire à prendre un repos qu'il a bien mérité. Il donne sa démission au conseil municipal pour le 31 juillet 1945. Mais un mal sournoi le minait et ne lui permit pas de mettre ses projets à exécution. Après un séjour de 5 semaines à l'Hôpital de Bâle, il décédait le 2 juillet 1945 laissant sa digne épouse, frappée de cécité et son fils dans l'affliction d'un départ prématuré.

Libéral convaincu, il était très écouté dans les différentes commissions municipales dont il fit partie.

Il fut aussi un membre assidu de la Société fédérale de gymnastique où il remplit diverses fonctions et notamment celle de caissier pendant 12 ans.

Dans le corps des sapeurs-pompiers où il débuta en 1895, il fut nommée quartier-maître en 1919, poste qu'il remplit jusqu'à sa mort. Là aussi, il laisse d'unanimes regrets pour son activité.

La Société d'Emulation ne le laissa pas indifférent et il prit une part active à son développement.

Tous ceux qui ont connu Joseph Hammel garderont de lui le souvenir sympathique d'un ami trop tôt disparu.

L. B.

Edouard Béguin

1869-1945

La carrière d'Edouard Béguelin, qui s'est déroulée presque entièrement dans le canton de Neuchâtel, présente un beau caractère d'unité ; elle a été consacrée avant tout au travail et à la recherche.

Né à La Chaux-de-Fonds le 8 juin 1869, d'un fabricant d'horlogerie originaire de Courtelary, Edouard Béguelin fut étudiant en droit à Tubingue, à Leipzig, à Neuchâtel, à Zurich ; à 21 ans, il obtenait sa licence et à 22 ans devenait docteur en droit à Berne, après présentation d'une thèse sur « Les fondements du régime féodal dans la Lex romana curiensis ».

L'Académie de Neuchâtel ne tarda pas à faire appel à sa science. Il n'a pas 25 ans qu'il est chargé d'y enseigner le droit des obligations. Sur cette matière, si vaste et si complexe, il donne un cours dans lequel il affirme les qualités de sa méthode et sa maîtrise du sujet. Il ajoute à cet enseignement un cours sur les « Institutes » de Justinien et un autre consacré au droit public international.

Ed. Béguelin abandonne une partie de son activité en 1938, puis il prend une retraite définitive en 1940.

Il avait revêtu la charge de recteur de l'Université de Neuchâtel de 1913 à 1915. Il siégea à la Cour de cassation pénale de 1895 à 1922.

Edouard Béguelin avait le goût de l'histoire, et celle du droit l'attirait particulièrement. Bien que très absorbé, il fit quelques incursions dans ce domaine, pour la plus grande joie de ses lecteurs. Déjà sa thèse témoignait de cette attirance du passé. Il y revint plus tard, dans sa leçon inaugurale de recteur quand il prononça les « Adieux au droit privé neuchâtelois », que remplaçait le Code civil suisse. C'était aussi un retour au passé que son étude : « En souvenir de Vattel », consacré à l'auteur du Droit des gens.

Au moment de sa retraite, il fut nommé professeur honoraire de l'Université, mais, ne pouvant rester inactif, il apporta une collaboration fort précieuse aux « Fiches juridiques suisses », où on lui confia les études sur le droit des obligations.

Edouard Béguelin ne pouvait pas ne pas s'intéresser au Jura. Il lisait volontiers tout ce qu'y rapportait.

Pendant de longues années, il fut un membre fidèle de la Société jurassienne d'Emulation.

Puis la maladie survint, et le 5 août 1945, il fut enlevé à l'affection de sa famille, de ses anciens collègues et élèves, à qui il laisse le souvenir d'un homme aimable et bienvaillant, d'un juriste à la science très sûre et à la culture étendue.

L. M.

Dr Claude Chomel

1860-1946

Le 5 février 1946, la Société grayloise d'Emulation a eu la douleur de perdre son président le colonel vétérinaire Claude Chomel qui fit toute sa carrière dans l'Armée française. Ce deuil fut particulièrement sensible à notre société correspondante, dont le défunt fit partie pendant 27 ans et dont il fut un des plus ardents animateurs. Le colonel Chomel se fit connaître par différentes publications à caractère scientifique. Il s'intéressait vivement à l'activité de notre société et participa plus d'une fois à nos assemblées générales où il sut se créer des amitiés qui lui étaient chères.

P. C.